

CANTON DE HATLEY

FÉVRIER/FEBRUARY 2006

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER

DU SKI ASSIS À MONTJOYE !



Joanne Bolduc (monitrice), Marie-France Ostiguy (responsable du service à la clientèle) Laurette et André Gagné ainsi que Chantal Pollock en dualski.

Le Centre récréotouristique Montjoye rend accessible les plaisirs du ski aux personnes ayant perdu l'usage de leurs jambes.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le centre de ski offre la possibilité de réserver le fauteuil-ski articulé ou encore le dualski.

Le dualski permet aux personnes handicapées des membres inférieurs de skier de façon autonome, tandis que le fauteuil-ski articulé permet de glisser avec l'aide d'un moniteur.

Madame Lise Thibault, Lieutenant-gouverneure du Québec, prononcera un discours dimanche, le 12 février, à 10 h, à Montjoye. Cette conférence sera suivie d'un dîner bénéfice dont les profits iront pour l'acquisition de fauteuils-skis.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Centre récréotouristique Montjoye au (819) 842-2447 ou visitez le site internet à:

<http://www.montjoye.qc.ca/nouveautes.php>

Le Canton de Hatley agrandit son territoire!

Le Canton de Hatley augmente sa superficie par l'annexion à son territoire d'une partie de celui de la Ville de Waterville. L'annexion est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Le territoire annexé, d'une superficie de 0,332 km² permet d'établir la limite municipale selon la frontière naturelle constituée par la rivière Massawippi. Le terrain, en forme de pointe, borde le chemin Stafford au sud du chemin Capelton, ce jusqu'au Pont couvert Eustis qui traverse la rivière Massawippi.

L'annexion est le résultat d'une collaboration entre la municipalité du Canton de Hatley et la Ville de Waterville. La municipalité du Canton de Hatley adoptait un règlement ayant pour but l'annexion à la fin 2004. En octobre 2005, les deux municipalités signaient une entente sur le partage du passif et de l'actif relatifs au territoire visé par l'annexion. L'entente entre les deux municipalités fut approuvée par le Ministère des Affaires municipales le 1^{er} novembre, confirmant ainsi l'annexion au 1^{er} janvier 2006.

Aussi dans ce numéro:

- ◆ **L'entente loisirs**
- ◆ **Le conseil en bref**
- ◆ **Activités à Montjoye**
- ◆ **Mot de la SPA de l'Estrie**
- ◆ **Comité environnement**
- ◆ **Le compostage**
- ◆ **Mot de la bibliothèque**

Une section du chemin Minton Hill devient le chemin de l'Auberge

La section est du chemin Minton Hill, soit à partir du chemin McFarland, devient en 2005 le chemin de l'Auberge.

La municipalité change le nom de ce secteur du chemin puisqu'une partie du dit chemin est officiellement fermée à la circulation et non entretenue. Pour des raisons de sécurité publique et pour assurer le repérage rapide par les véhicules d'urgence, les deux secteurs doivent porter des noms différents.

Le secteur ouest, à partir du chemin Université, conserve le nom *chemin Minton Hill*, alors que le secteur accessible par McFarland, porte dorénavant le nom de *chemin de l'Auberge*. Nous trouvons quelques résidences dans ce secteur dont l'Auberge St-Amant.

À NOTER - À NOTER - À NOTER

Rappel avis d'ébullition

L'avis d'ébullition pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc du Village de North Hatley émis en décembre 2003 est toujours en vigueur. Les chemins du Canton de Hatley desservis par ce réseau sont : chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin de la Rivière et chemin Vaughan.

Er r a t u m

Une erreur s'est glissée dans l'adresse de la municipalité lors de l'impression du compte de taxes. L'adresse 135 rue Main, Canton de Hatley, (Québec) JOB 2C0, comporte une erreur. La bonne adresse pour l'hôtel de ville est :



Municipalité du Canton de Hatley
135 rue Main
North Hatley (Québec) JOB 2C0



TAXES MUNICIPALES 1^{er} VERSEMENT

**mardi
21 février
2006**

Sondage au sujet du compostage

Le CCE (comité consultatif en environnement) vous fera bientôt parvenir un sondage par la poste.

Vos opinions et réponses nous tiennent à cœur. Nous vous remercions à l'avance pour votre participation.

CHEMIN FERMÉ

La section du chemin Minton Hill situé entre le rond point du nouveau chemin de l'Auberge (ancien Minton Hill section est) et celui du chemin Minton Hill est officiellement fermée.

Ceci veut dire qu'il n'est pas entretenu pour la circulation automobile. En hiver, il est particulièrement hasardeux d'y circuler. Celui qui s'y aventure le fait à ses risques!

Le conseil MUNICIPAL en bref

Séance régulière du conseil municipal du 5 décembre 2005

- Monsieur Guy Larkin est nommé Maire substitut en cas d'absence du Maire aux séances du conseil de la MRC de Memphrémagog;
- Le conseil renouvelle officiellement le mandat à la Sûreté du Québec pour l'émission de constats d'infraction pour l'application, entre autre, du Code de la sécurité routière;
- La municipalité renouvelle l'entente loisirs pour le partage d'une personne ressource et le développement des loisirs. L'entente s'élargit cette année avec l'ajout de la municipalité du Canton de Potton. Les autres municipalités participantes sont Ayer's Cliff, Eastman, Hatley, Ste-Catherine-de-Hatley ainsi que le Parc régional du Lac Massawippi.
- La municipalité appuie la restauration des anciens sites miniers situés sur son territoire et donne son accord à la poursuite de l'entreposage sécuritaire et recouvrement;
- Le conseil nomme le Maire, la Directrice générale ainsi qu'un élu pour examiner la proposition de la Régie inter-municipale de protection incendie (R.I.P.I.) d'acquérir un camion incendie;

Séance spéciale du conseil municipal du 15 décembre 2006 à 8h30

- Le conseil adopte son budget et fixe les taux de taxation pour 2006.

Séance du 9 janvier 2006

- La municipalité appuie la proposition de la Ville de Sherbrooke pour l'implantation de panneaux d'arrêt aux quatre coins de l'intersection des chemins Bel-Horizon et Dunant;
- Le conseil autorise la signature d'une entente pour un développement résidentiel avec Les Boisés Thomas inc..

Une réalisation du Canton de Hatley : l'entente intermunicipale de loisirs

En mars 2005, le Canton de Hatley signe une entente avec cinq autres municipalités pour développer les loisirs dans ces municipalités. En 2006, l'entente intermunicipale de loisirs inclue aussi la municipalité du Canton de Potton.

L'entente loisirs porte rapidement ses fruits. Dès l'été 2005, le Canton de Hatley offre un camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans. Il est un succès et sera de retour à l'été 2006.

Aussi, le 18 juin, la municipalité tient sa fête familiale. Plusieurs activités sont offertes gratuitement aux familles : clowns, maquilleuses, jeux gonflables, feux d'artifices, etc. Même si le beau temps n'est pas au rendez-vous en 2005, environ 150 personnes sont de la fête. Nous comptons sur le beau temps pour le samedi 10 juin 2006, date de la prochaine fête.

L'entente est un résultat concret de la *Politique familiale* du Canton de Hatley. «L'Élaboration de cette politique vient renforcer le désir de la municipalité du Canton de Hatley de placer la famille au cœur de ses préoccupations». Cette initiative du conseil municipal est maintenant complétée et disponible à la municipalité pour consultation.

En plus des services découlant de l'entente intermunicipale de loisirs, le Canton de Hatley continue à offrir son programme de remboursement d'une partie de la surtaxe applicable sur les activités de loisirs. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal.



Le compostage

Le compostage est un moyen simple et efficace de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement. De plus, il permet aussi d'obtenir un riche humus pour enrichir et embellir jardins et plate-bandes.

Qu'est-ce que le compostage?

- Le compostage est la décomposition naturelle des matières organiques.

Qu'est-ce qu'un composteur?

- Le composteur est un contenant spécial qui facilite le processus de décomposition des matières organiques – il peut être acheté ou fabriqué à la maison.

Comment utiliser le composteur?

- Le composteur devrait être placé sur un terrain solide, bien drainé et dans un endroit partiellement ensoleillé.
- Le composteur a d'abord besoin de matières organiques. Il s'agit des matières d'origine végétale que vous y déposerez.
- La décomposition exige de l'air. Plus le contenu du composteur sera retourné souvent, plus la décomposition sera rapide.
- La décomposition demande un minimum d'humidité, mais pas trop. Si le contenu est sec, ajoutez un peu d'eau.
- Mettre en alternance des couches minces (5 à 10 cm) de résidus humides (fruits et légumes par exemple) et de résidus secs (par exemple des feuilles mortes).
- Le compost mûr aura l'apparence de la terre brune ou noire et ne dégagera pas d'odeur désagréable.
- Le processus de compostage peut prendre de six à dix-huit mois.

À quoi sert le compostage?

- Le compostage sert à produire un humus qui pourra servir à enrichir votre jardin ou plate-bande.
- Le compostage permet de valoriser une partie des déchets qui seraient autrement enfouis.
- Le compostage sert à réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Quoi mettre dans le composteur?

- restes de fruits et légumes
- sachets de thé
- coquilles d'oeuf
- mouture et filtres de café
- coquilles de noix
- cendres de bois
- émondes de plantes
- feuilles sèches
- paille
- copeaux et charbon de bois
- sciure de bois (en couches fines)
- charpie de sècheuse
- poils d'animaux et cheveux



Ne pas mettre

- fumier d'animaux domestiques et litière de chat
- viandes, os et gras
- produits laitiers
- huile ou aliments huileux
- plantes malades ou infestées d'insectes
- couches et produits hygiéniques
- cendres de barbecue
- oeufs
- poisson et fruits de mer

Source :

Le Conseil canadien du compostage, 16 rue Northumberland, Toronto (Ontario) M6H 1P7 www.compost.org

Venez prendre l'air au
Centre récréotouristique
Montjoye!
Voici un bref aperçu des
activités qui vous attendent
cet hiver

Février

- 4** Tournée GM - Sports Activités
Soirée Jam Session dans le parc à neige
Nuit Blanche
- 7** Soirée démo Télémarch
- 12** Conférence de Lise Thibault et dîner-
bénéfice
- 15** Journée des dames du PESQ
- 18** Soirée descente aux flambeaux
- 26** Tournée des neiges Cité Rock Détente

Semaine de relâche du 27 février au 5 mars

Une foule d'activités vous attend durant toute la semaine!

Visitez-nous au www.montjoye.qc.ca pour connaître la liste complète de nos activités.

Camp de la relâche, en ski et en planche du 27 février au 2 mars

4 jours à raison de 4h de cours par jour, en groupe, de 10 h à 15 h

Camp	120 \$ + tx
Billets	44 \$ + tx
Location d'équipement	48 \$ + tx
Halte garderie	40 \$ + tx (avant 10 h et après 15 h)

Information à l'école de glisse : 842-2411
Service à la clientèle :
842-2447 poste 221

**Montjoye... pour les vrais
mordus de la neige!**



Vous avez perdu votre animal?

Chaque année, des milliers de chiens et de chats s'égarer sur le territoire estrien. Puisque le refuge de la SPA et les fourrières reçoivent des milliers d'animaux, il devient très difficile de déterminer à qui appartient un chat ou un chien égaré non identifié. C'est pourquoi le port d'un médaillon ou d'une micropuce est si important. Ainsi, lorsqu'un animal égaré est trouvé, il devient possible de communiquer immédiatement son propriétaire.

Ce qu'il faut faire

Que votre animal porte ou non son médaillon au moment de sa disparition, communiquez immédiatement avec la SPA de l'Estrie pour signaler sa disparition. Donnez une description précise et détaillée de votre compagnon.

Par la suite, préparez un avis de recherche avec une photo claire et récente de votre animal. Inscrivez-y au moins deux ou trois numéros de téléphone pour qu'on puisse rapidement vous joindre. Affichez des avis de recherche dans les endroits publics. Vous pouvez également avertir les voisins ou placer une petite annonce.

Plus vous mettez de gens au courant, plus la chaîne de communication sera efficace.

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir...

Les moments les plus propices pour appeler votre animal égaré sont tôt le matin ou tard le soir. Visitez régulièrement les chenils et fourrières d'animaux de votre localité et de la région.

N'abandonnez pas trop rapidement vos recherches... saviez-vous que certains animaux perdus depuis des semaines ou des mois ont un jour retrouvé leur maître? Persévérez tant et aussi longtemps que vous gardez espoir.

Pour plus renseignements sur ce sujet, communiquez avec les conseillers de la SPA de l'Estrie au (819) 821-4727 ou encore visitez le www.spaestrie.qc.ca.

Un message de la SPA de l'Estrie





BIBLIOTHÈQUE DE NORTH HATLEY

Atelier de collage de la St-Valentin à la Bibliothèque de North Hatley

Vous voulez offrir une carte de la St-Valentin à une personne qui t'est très chère? Alors, venez faire une carte ou un casse-tête aux techniques de collage et de mosaïque ! Venez apprendre l'art du collage et amenez votre imagination !

Vendredi, le 10 février et samedi, le 11 février à 10h30. Enfants de 5 ans et plus, SVP ! Inscrivez-vous en appelant le 842-2110. Coût : 2 \$

Visites des expositions

Le prochain voyage de la Bibliothèque de North Hatley prévu pour jeudi, le 23 février est une visite au Musée des Beaux-arts de Montréal pour voir «Catherine la Grande : Un art pour l'Empire. Chefs-d'œuvre du musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg». Cette exposition regroupe plus de 200 des trésors accumulés par l'impératrice Catherine II (1729-1796). Femme de pouvoir, dotée d'une grande intelligence, elle fut aussi l'une des plus grandes collectionneuses d'art et mécènes du XVIII^e siècle.

Prix abordable : 40 \$ (35 \$ pour les aînés) comprend l'autobus et le musée avec visite guidée. Joignez-vous au groupe pour une journée agréable. Appelez à la Bibliothèque pour réserver votre place : 842-2110.

Abonnement

Saviez-vous que les résidents du Canton de Hatley peuvent se faire rembourser la moitié du prix de l'abonnement à la Bibliothèque? Quand vous payez votre abonnement, demandez un reçu et présentez-le au bureau municipal. Par contre, l'abonnement des enfants est gratuit.

Commissaire à l'assermentation

Le commissaire à l'assermentation a le pouvoir de faire prêter serment à une personne lorsque la loi ou un règlement le requiert.

Le commissaire à l'assermentation n'est pas tenu de vérifier la véracité du contenu de la déclaration faite par la personne dont il reçoit le serment. Par contre, il doit s'assurer que cette déclaration est faite dans les formes voulues et que la personne est en pleine possession de ses facultés.

C'est au déclarant qu'il incombe de savoir sur quoi va porter son serment. Le commissaire à l'assermentation doit exiger que le déclarant signe le document en sa présence, même si ce document porte déjà la signature du déclarant, car le commissaire doit pouvoir attester qu'il a reçu le serment et la signature du déclarant.

Au Canton de Hatley, la directrice générale et son adjoint peuvent agir comme commissaires à l'assermentation. Dans certains cas, le maire peut aussi agir à ce titre. Il n'y a pas de frais pour ce service.

Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Ministère de la Justice.

Source: <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/sujets/glossaire/comm-asser.htm>

SITSKIS NOW AT MONTJOYE!



Joanne Bolduc (monitor), Marie-France Ostiguy (customer service) Laurette et André Gagné and Chantal Pollock in a dualski.

The centre récréotouristique Montjoye makes skiing accessible to those who no longer have the use of their legs.

As of January 1st 2006, the ski centre has a sitski and dualski and offers the possibility of reserving one.

The dualski allows handicapped persons who do not have the use of their legs to ski on their own, whereas the sitski (fauteuil-ski articulé) allows a person to be accompanied by someone else.

Mrs Lise Thibault, Quebec's lieutenant-governor, will be giving a conference at Montjoye on Sunday February 12th 2006 at 10 a.m.. This conference will be followed by a benefit lunch. All the proceeds will be going to buy sitski equipment.

For more information, please contact the Centre récréotouristique Montjoye at (819) 842-2447 or visit the internet site at:

<http://www.montjoye.qc.ca/nouveautes.php>



Canton de Hatley gets bigger!

The Canton de Hatley increases its area by the annexation of part of Waterville's territory. The annexation is effective January 1st 2006. The annexed territory, an area of 0,332 km² allows the town to establish its limit with the natural «border» that is Massawippi river. The v-shaped portion of land is situated around chemin Stafford, south of chemin Capelton, up until Eustis covered bridge that crosses the Massawippi river.

The annexation is the result of cooperation between Canton de Hatley and Waterville. The municipality of Canton de Hatley adopted a by-law at the end of 2004 to annex the land. In October 2005, the two municipalities signed an agreement to share the assets and liabilities. The agreement was approved by the Minister of municipal affairs November 1st, and the annexation was official as of January 1st 2006.

Also in this edition:

- ◆ **Recreation agreement**
- ◆ **Council meetings**
- ◆ **Montjoye activities**
- ◆ **Word from the SPA**
- ◆ **Environment committee**
- ◆ **Composting**
- ◆ **Word from North Hatley library**

A section of chemin Minton Hill becomes chemin de l'Auberge

The east section of Minton Hill, from McFarland, became chemin de l'Auberge in 2005.

The municipality changed the name of that sector because part of the road is officially closed to traffic and not maintained. For public security and to ensure a quick localisation and access by emergency vehicles, the two sectors needed to have different names.

The western section, starting from chemin Université, is still named chemin Minton Hill, while the section is from now on, known as chemin de l'Auberge. A few residences are found in that sector, as well as the Auberge St-Amant.

TAKE NOTE - TAKE NOTE- TAKE NOTE

Notice to boil water reminder

The notice to boil water first given in December 2003, for those connected to the North Hatley aqueduct, is still in effect. The following Canton de Hatley roads are serviced by the North Hatley aqueduct: chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin de la Rivière and chemin Vaughan.

Er r a t u m

An error in the municipality's address was printed on the tax accounts. The mistaken address is: 135 rue Main, Canton de Hatley (Québec) JOB 2C0. The correct address is:



Municipalité du Canton de Hatley
135 rue Main
North Hatley (Québec) JOB 2C0

MUNICIPAL TAXES 1ST PAYMENT

**Tuesday
February 21st
2006**

Composting survey

The comité consultatif en environnement (environment committee) will soon be sending out a survey through the mail about composting.

Your opinions and answers are very important to us. We thank you ahead of timer for participating in the upcoming survey.

ROAD CLOSED

A section of Minton Hill road between what is now called chemin de l'Auberge and Minton Hill is officially closed to traffic.

This means that it is not maintained for cars to pass. In winter, it is particularly perilous to use this part of the road. Anyone who does, does it at their own risk.

A brief look at Council meetings

Regular council meeting held on December 5th 2005

- Mr Guy Larkin is named substitute mayor in case of the mayor's absence at MRC Memphremagog council meetings;
- The council officially renews the Sûreté du Québec mandate for the enforcement of the Code de la sécurité routière;
- The municipality renews the recreation agreement to share the services of an agent to develop recreational activities. The recreation agreement now includes the Canton de Potton. The other participating municipalities are Ayer's Cliff, Eastman, Hatley, Ste-Catherine-de-Hatley and the Parc régional du Lac Massawippi;
- The municipality supports the restoration of old mining sites situated on the land and accepts the safe storage and covering of the site;
- The council mandates the mayor, the general director and a council member to examine the Régie intermunicipale de protection incendie (R.I.P.I.) proposal to buy a fire truck;

Special council meeting held on December 15th 2006

- The council adopts the budget and tax rates for 2006;

Special council meeting held on January 9th 2006

- The municipality supports the City of Sherbrooke's proposal to implement stop signs at the intersection of chemin Bel-Horizon and chemin Dunant;
- The council accepts to sign an agreement with Les Boisés Thomas inc. for a residential development;

Inter municipal recreation agreement

In March 2005, the Canton de Hatley signed an agreement with five other municipalities to develop recreational activities. In 2006, the agreement also includes the municipality of Potton.

The recreation agreement has produced results. In the summer of 2005, the Canton de Hatley offered a summer day camp for children 5 to 12 years of age. It was a success and will be back in the summer of 2006.

Also, on June 18th, the municipality held its family day. Many free activities were held: clowns, make-up artists, inflatable games, fire works, etc. Even if the weather was not on our side in 2005, about 150 people showed up. We are counting on mother nature for next June 10th, the date of the next *Fête familiale*.

The recreation agreement is a result of the Canton de Hatley's family policy. «This policy reinforces the municipality's wish to place family at the heart of its concerns.» This town council initiative, guided by council Mrs Gina Fattore, is now available at the town hall for anyone who wishes to consult it.

In addition to the activities that stem from its family policy, the municipality continues to refund part of the surtax applicable to recreational activities. For more information about this program, don't hesitate to contact us at the town hall.



Composting

Composting is a simple and efficient way to reduce the amount of waste sent to the dump site. Compost enriches the soil and makes for beautiful flowers and plants.

What is composting?

- Composting is the natural breakdown of organic materials.

What is a composter?

- A composter is a special container that helps the natural breakdown of organic materials; it can be bought or made at home.

How to use a composter?

- The composter should be placed on solid well-drained ground, in a spot with partial sunshine.
- The composter needs organic materials. That means vegetable materials that you will put in.
- Organic breakdown requires air. The more a compost heap is turned around, the faster it will decompose.
- To decompose, organic materials require humidity, but not too much. If the content is dry, add a bit of water.
- Alternate between thin layers (5 to 10 cm) of moist residue (fruits and vegetables for example) and dry residue (for example dry leaves).
- Mature compost will look like brown or black earth and will not smell. The composting process can take between six to eight months.

What is the purpose of composting?

- Composting will produce a rich humus that will enrich your garden or flowerbed.
- Composting gives new life to what would otherwise be sent to the dump site.
- Composting reduce the amount of garbage sent to the dump site.

What to put in the composter?

YES

- fruit and vegetable scraps
- tea bags
- egg shells
- coffee grounds & filters
- nut shells
- wood ash
- plant trimmings
- dry leaves
- straw
- wood chips/charcoal
- sawdust (in thin layers)
- dryer lint hair and fur



NO

- pet manure or kitty litter
- meat, bones, fat
- dairy products
- oil or oily foods
- diseased/bug infested plants
- diapers or sanitary products
- barbecue ashes
- eggs
- fish and seafood

Source :

Canadian Composting Council, 16 Northumberland road, Toronto (Ontario) M6H 1P7 www.compost.org

Come out and play at the
Centre récréotouristique
Montjoye!

Here is a short outline of
the activities which await
you this winter.

February

- 4** GM - Sports Activités Tour
Jam Session night in the snow park
Nuit Blanche (all nighter)
- 7** Telemark demo night
- 12** Conference by Lise Thibault and benefit lunch
- 15** PESQ's ladies day
- 18** Torch light parade night
- 26** Cité Rock Détente snow Tour

Ski and snowboard Spring break camp from February 27th to March 2nd.

4 days, 4 hours of group lessons each day from 10 am
to 3 pm.

Camp	120 \$ + tx	
Tickets	44 \$ + tx	
Equipment rental	48 \$ + tx	
Day care	40 \$ + tx	(before 10 a.m. and after 3 p.m.)

Information at snow sports school: 842-2411
Customer service: 842-2447 ext: 221

Montjoye... for real snow fanatics!



You've lost your pet?

Each year, thousands of dogs and cats are lost in the Eastern townships. As the SPA and kennels receive thousands of animals, it soon becomes very difficult to determine who is the owner of a non-identified cat or dog. That is why the wearing a license or microchip is so important. So, when an animal is lost, it is possible to immediately contact the owner.

What to do

Whether your animal is wearing a license or not when it is lost, immediately communicate with the SPA de l'Estrie to report the disappearance. Give a detailed description of your pet.

Also, you may prepare a missing pet notice with a good picture of your pet. Give at least a few telephone numbers so you are easily reached. Post the notice in public places. You may also inform your neighbours or put an ad in the classifieds. The more people know about it, the better chance of success.

Don't give up hope

The best time to call your lost pet is early morning or late in the evening. A regular visit to animal shelters in your area may also help.

Don't give up your search too quickly...did you know that some lost animals have come back home after weeks or even months? Keep looking as long as you have hope.

For more information on this subject, communicate with the SPA de l'Estrie at (819) 821-4727 or visit the internet site at www.spaestrie.qc.ca

A message from the SPA de l'Estrie





NORTH HATLEY LIBRARY

Valentine Collage Workshop at the Library

Do you have a special person you'd like to give a Valentine card to? Come and make Valentine cards or puzzles using collage and paper mosaics! Come learn about the art of collage and bring along your imagination!

Friday, 10 February and Saturday, 11 February at 10:30. Children 5 and up, please, and you need to register by calling 842-2110. Fee: 2 \$

Outings to Exhibitions

The North Hatley Library's next art excursion is on Thursday, February 23rd to the Montreal Museum of Fine Arts and the exhibition: «Catherine the Great: Art for Empire». Masterpieces from the State Hermitage Museum, Saint Petersburg. This exhibition features more than 200 of the many treasures collected by the powerful and highly intelligent Empress Catherine II (1729-1796), arguably the eighteenth century's greatest art collector and patron.

Only 40 \$ (35 \$ for seniors) for the bus and the museum with guided tour. Do join us for a very pleasant day out! Call the library to reserve your place: 842-2110.

Membership

Did you know that residents of Canton de Hatley may be reimbursed for half of the membership fee? When you pay your fee, please ask the Library for a receipt and take it to your town hall. Of course a child's membership is free!

Commissioner for Oaths

Commissioners for oaths have the power to administer oaths required by legislation or regulation.

Commissioners for oaths are not required to verify the truthfulness of the facts alleged in an affidavit being sworn, but must ensure that the affidavit is properly completed and that the person is in full possession of his or her mental faculties.

Deponents are responsible for the statement of the facts to which they are swearing. They must sign the document in the presence of the commissioner for oaths even though they may have previously signed it, because the commissioner must be able to attest to the deponent's oath and signature.

In Canton de Hatley, the director general and assistant director general may act as commissioners for oaths. In some cases the mayor may also act in this respect. There is no cost for this service in the Canton de Hatley.

For more information about this subject, please contact the Ministère de la Justice. Their web site is:

<http://www.justice.gouv.qc.ca/english/sujets/glossaire/comm-asser-a.htm>